

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT : HAUTE  
VIENNE  
Arrondissement :  
LIMOGES  
Canton :  
CONDAT/VIENNE  
Collectivité : CCAS de  
SOLIGNAC

Délibération n° DEL2025CCAS005  
C.C.A.S DE SOLIGNAC  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance ordinaire du 21/05/25

Sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, le Président, le Conseil d'administration du C.C.A.S. est convoqué une nouvelle fois, avec le même ordre du jour, cette réunion fait suite à celle du 13 mai 2025 lors de laquelle le quorum n'avait pas été atteint.

Nombres de membres	
En Exercice	13
Présents	6
Votants	7

**Présentes :**

Mesdames, BAYLE, COIGNAC, HAMRI, GUITARD, LAFFITTE, MOURNETAS

**Absents et excusés :**

Madame BRUNEAU  
Madame FOURGEAUD  
Monsieur GOUJEAUD  
Madame GRAPTON  
Monsieur MERZEAU  
Monsieur PORTHEAULT  
Madame SEGARD donne procuration à Mme COIGNAC

Date de convocation	
14/05/25	
Date d'affichage	
14/05/2025	

**Objet :** demande d'aide financière

Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 300€.

Madame la Vice-Présidente reprend la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide que :

- Cette somme sera octroyée sous forme d'un virement à son bailleur, l'ODHAC

Par 7 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Pour extrait certifié conforme  
Le président

Alexandre PORTHEAULT



Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 2/06/2025  
Et la publication le 2/06/2025, le Président,

